Fiche de surveillance des équipements et matériels sportifs

Cette fiche peut être renseignée par le responsable de la maintenance et de l'entretien lorsqu'il s'agit d'équipements sportifs intégrés ou par le gestionnaire des sites mis à disposition des établissements. Elle peut aussi l'être par un enseignant chargé de l'éducation physique et sportive puis remise au gestionnaire pour l'alerter sur une défectuosité de l'un ou de plusieurs équipements / matériels.

Nom de l'établissement utilisateur :					
Dénomination et lieu de l'installation					
Coordonnées du gestionnai de l'installation	ire				
Équipements ou matériels concernés		Description sommaire du désordre	Neutralisation	Intervention	Signalement
Observateur : - Nom, prénom			Date	e de l'observatio	on :

La *neutralisation* de l'équipement implique l'arrêt de son utilisation dans l'attente d'une réparation ou de son remplacement.

L'*intervention* afin de réparer, de remettre en ordre de fonctionnement ; l'intervention devant être rapide.

Le *signalement* nécessite l'information aux gestionnaires de l'équipement et aux utilisateurs afin d'exercer une vigilance accrue sur l'évolution de l'état de l'équipement, l'intervention peut être différée.